



Le présent module est composé de cinq brefs scénarios, chacun portant sur une thématique différente de la protection des civils (POC, pour « *protection of civilians* » en anglais). Ils peuvent être utilisés séparément ou au cours d'une même formation.

Scénario POC 1: Massacres/Tensions ethniques

1 VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION

Selon certaines informations, les Combattants Indépendants du Sud Carana (CISC) seraient en train de massacrer la population à proximité de Maldosa, dans le sud du pays. Ils auraient attaqué deux villages hier. Ils y auraient tué, mutilé et violé des civils, et enlevé des enfants. Ils ciblent les civils caranais et réclament leur départ de toutes les provinces du sud.

Le Centre d'opérations conjoint (JOC) a reçu des informations (du HCR et de l'OCHA, confirmées par l'U2¹, qui a reçu des images aériennes captées à l'aide de drones de la MANUC) selon lesquelles ils se dirigeraient à présent vers un troisième village caranais. Une compagnie de la MANUC se trouve à Maldosa.

2 TÂCHE

L'équipe de direction de la mission (EDM) participe actuellement à une réunion de l'équipe de gestion de crise (EGC). Elle doit discuter de la manière dont la mission peut faire face à la crise en matière de POC à Maldosa. Elle doit décider de la marche à suivre.

3 QUESTIONS À DISCUTER

1. Que faudrait-il faire en réaction aux deux attaques et comment éviter une troisième attaque ?
2. Quels sont les atouts respectifs des différentes composantes et sections de la MANUC ?
3. Quel type d'informations est nécessaire ?
4. Quel serait l'impact stratégique des différentes options possibles ?

4 ÉLÉMENTS INJECTÉS

Il n'y a pas de questions spécifiques pour ces éléments injectés, mais ces derniers doivent pousser les participants à reconsidérer leurs réponses et leurs propositions pour la tâche présentée ci-dessus.

¹ L'U2 est une section du renseignement militaire de la MANUC.

Élément Injecté 1

Les Affaires civiles viennent de recevoir un appel de l'assistant chargé de la liaison avec la population locale à Maldosa, qui leur fait savoir que le commandant des opérations refuse de sortir et de dialoguer avec les CISC pour empêcher/faire cesser les attaques.

Élément Injecté 2

Le Groupe de travail sur la protection vient de se réunir pour discuter de la réponse opérationnelle à apporter à la crise, et une équipe mixte de protection des civils (JPT) – qui réunit généralement des spécialistes des affaires civiles, des droits de l'homme et de la protection de l'enfance – est prête à se rendre à Maldosa pour évaluer les besoins en termes de protection. Ils demandent à l'EDM l'autorisation de pouvoir agir avec l'équipe mixte de protection des civils.

Élément Injecté 3

Cet élément injecté doit être communiqué au Directeur de l'appui à la mission ou au Chef de l'appui à la mission s'ils font partie des participants. S'ils ne sont pas présents, l'animateur communique cette information oralement.

Les procédures de l'appui à la mission retardent le déploiement de l'équipe mixte de protection des civils. Tous les hélicoptères de la MANUC sont actuellement utilisés pour les activités de transport habituelles, pour l'acheminement des rations et de l'équipement vers toutes les bases opérationnelles de compagnie et bases opérationnelles temporaires dans la zone de la mission.

Élément Injecté 4

La MANUC pourrait déployer une force d'intervention rapide (QRF), mais la force est confrontée à des problèmes logistiques et administratifs avec ses moyens aériens. Le seul aéronef de transport disponible pour le déploiement de la QRF fait partie des aéronefs utilisés dans le cadre d'un contrat avec une entreprise russe, qui ne permet pas d'embarquer des armes à bord de ses appareils.

Élément Injecté 5

Le commandant des opérations dit qu'il ne peut pas accueillir la JPT pour des raisons de sécurité. La Section des droits de l'homme fait pression sur l'EDM pour qu'elle déploie l'équipe mixte de protection des civils, afin de préserver des preuves des atrocités – des charniers par exemple – et d'interroger les victimes et les témoins dès que possible pour les enquêtes qui seront menées. Toutefois, le commandant des opérations ne veut pas apporter d'appui à l'équipe pour cette visite, au motif que ses troupes sont déjà débordées et ne peuvent pas fournir d'escortes supplémentaires. Le Département de la sûreté et de la sécurité (DSS) est en train d'évaluer la situation de sécurité à Maldosa et ne peut pas encore confirmer le niveau de risque.

Scénario POC 2: Des civils cherchent refuge auprès de la base de l'ONU

1 VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION

Suite aux attaques perpétrées à Maldosa, un grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDIP) cherchent refuge auprès du bureau régional (composante civile) et de la base militaire de l'ONU à Maldosa. D'aucuns craignent qu'ils essayent de pénétrer dans le camp de l'ONU ou qu'ils commencent à former un camp de fortune juste à côté du camp officiel. Il est également possible que des éléments armés se soient mélangés aux PDIP.

Le chef du bureau (CdB) de Maldosa n'est actuellement pas présent dans le pays, et le commandant des opérations de Maldosa ne respecte pas le chef de bureau par intérim, de niveau junior et relativement nouveau dans l'équipe. Le CdB par intérim compte ouvrir les portes pour laisser entrer les civils au sein de la composante civile de l'ONU. Mais le commandant des opérations refuse de laisser les PDIP pénétrer sur la base militaire.

2 TÂCHE

L'EDM doit coordonner une réponse stratégique et opérationnelle à cette situation dès que possible, et donner des instructions au bureau régional quant à la marche à suivre. Un appel téléphonique urgent est prévu avec le chef de bureau par intérim dans 15 minutes.

3 QUESTIONS À DISCUTER

1. Quelles mesures doivent être prises immédiatement et à plus long terme ? Par qui et quand ?
2. Quels sont les atouts respectifs des différentes composantes et sections de la MANUC ?
3. Quel type d'informations est nécessaire ?
4. Quel serait l'impact stratégique des différentes options possibles ?
5. Sur quoi doit-on communiquer, comment, quand et avec qui ?

4 ÉLÉMENTS INJECTÉS

Il n'y a pas de questions spécifiques pour ces éléments injectés, mais ces derniers doivent pousser les participants à reconsidérer leurs réponses et leurs propositions pour la tâche présentée ci-dessus.

Élément Injecté 1

Selon certaines informations, des éléments des CISC se dirigent vers Maldosa. D'après ces mêmes informations, les combattants comptent s'en prendre aux civils caranais

qui cherchent refuge auprès des deux composantes de l'ONU. Les responsables de l'ONU ne les ont pas encore laissé entrer.

Élément Injecté 2

Alors que l'EDM appelle le CdB par intérim pour lui faire part de son avis et de ses décisions, elle apprend qu'il vient juste d'ouvrir les portes, au motif qu'il ne pouvait plus attendre pour protéger les civils des attaques imminentes.

Élément Injecté 3

La composante est débordée sur le plan logistique, maintenant que 300 PDIP s'y sont réfugiées. Ces PDIP ont besoin de nourriture, d'eau et de soins médicaux, et les ressources de la composante de l'ONU sont limitées.

Élément Injecté 4

Le CdB s'inquiète du manque de personnel en tenue pour protéger la composante. Il a appelé le commandant des opérations pour lui demander une protection militaire renforcée, mais le commandant lui a répondu que ses troupes étaient déjà débordées.

Élément Injecté 5

Quelques heures plus tard, de nouvelles informations émanant du CdB par intérim et des acteurs humanitaires présents sur place indiquent qu'une bande de criminels est (déjà) en action dans le camp, s'attaquant aux civils et pillant l'aide humanitaire.

Scénario POC 3: Responsabilité et communication stratégique

1

VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION

Les CISC ont attaqué le troisième village (X), qui était menacé depuis quelque temps déjà (voir le scénario 1). La JPT a été déployée sur place pour évaluer la situation de sécurité et les besoins en matière de protection, et elle a confirmé que le village était désormais vide. Un nombre significatif de civils du village X a fui vers les zones qui entourent les composantes de l'ONU à Maldosa. La Section des droits de l'homme a toutefois confirmé qu'au moins 63 civils avaient été tués dans le village X et, après avoir interrogé des PDIP sur zone, elle a pu étayer 38 cas de viols de femmes et d'enfants.

Les médias internationaux ont déjà relayé l'information et l'ONU est vivement critiquée pour ne pas avoir protégé les civils alors qu'elle avait été avertie de l'imminence de l'attaque. Le village X est situé à 9 kilomètres de la base opérationnelle temporaire à Maldosa.

2

TÂCHE

Le Siège de l'ONU à New York a demandé une visioconférence avec le Secrétaire général adjoint (SGA) du DOMP dans une heure. L'EDM doit discuter des questions

de responsabilité pour les unités militaires de Maldosa (qui viennent d'un pays fournisseur de contingents qui met à contribution 37 % des soldats du maintien de la paix dans le monde) et conseiller le SGA en conséquence.

3

QUESTIONS À DISCUTER

1. Quelles mesures doivent être prises immédiatement ? Et à plus long terme ? Par qui et quand ?
2. Quels sont les atouts respectifs des différentes composantes et sections de la MANUC ?
3. De quel type d'informations l'EDM a-t-elle besoin ?
4. Quel serait l'impact stratégique de chaque option possible ?
5. Sur quoi l'EDM doit-elle communiquer, comment, quand et avec qui ?

4

ÉLÉMENTS INJECTÉS

Il n'y a pas de questions spécifiques pour ces éléments injectés, mais ces derniers doivent pousser les participants à reconsidérer leurs réponses et leurs propositions pour la tâche présentée ci-dessus.

Élément Injecté 1

Des manifestations contre la MANUC ont été lancées à Galasi, pour protester contre l'inefficacité de l'ONU et sa passivité alors que des civils caranais étaient menacés. Selon certaines informations, des manifestants jetteraient des pierres contre les véhicules de l'ONU. Le gouvernement a par ailleurs publiquement critiqué l'ONU pour son incapacité à protéger la population caranaise.

Élément Injecté 2

La conférence de presse hebdomadaire de la MANUC est sur le point de commencer et les journalistes auront sans doute beaucoup de questions à poser sur l'évolution de la situation à Maldosa. L'EDM doit discuter de son plan de communication stratégique concernant l'incapacité de la MANUC à protéger les civils à Maldosa et les événements qui se sont ensuivis.

Scénario POC 4: Interactions avec les groupes armés

1

VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION

Ces derniers mois, le gouvernement a adopté un discours des plus ferme contre le Mouvement Patriotique du Carana (MPC), l'accusant de saboter l'accord de paix et qualifiant les membres du Mouvement d'« ennemis de la paix » et, de plus en plus souvent, de « terroristes » menaçant la population civile. Toutefois, selon la Cellule d'analyse conjointe de la Mission (JMAC), le MPC bénéficie d'un large soutien de la population et ne constitue pas une menace majeure pour les civils présents sur le territoire sous son contrôle. Ses membres se présentent plutôt comme des protecteurs

des Koris, une minorité qui a souvent été la cible d'actes de répression de la part du gouvernement central par le passé. Le gouvernement a massacré à plusieurs reprises des civils koris entre 20XX et 20XX, ce qui fait qu'aujourd'hui, ces civils ne font plus confiance aux autorités de Galasi et ont à leur égard un profond ressentiment.

Il y a deux semaines, le gouvernement a lancé des opérations conjointes contre le MPC, avec l'appui de la MANUC. En conséquence, la MANUC a été prise pour cible par des éléments du MPC en raison de sa coopération avec le gouvernement. Le MPC a lancé une campagne, appelant la population à se retourner contre l'ONU et affirmant que la mission trahissait son mandat de protection des civils en soutenant un gouvernement connu pour ses exactions à l'encontre de sa propre population. Dans plusieurs communiqués de presse, le MPC a également demandé à la MANUC de prendre ses distances avec le gouvernement, de cesser les opérations conjointes et d'apporter son appui aux membres du MPC, « qui sont les réels protecteurs des civils au Carana ». Les opérations conjointes contre le MPC sont mal perçues par la population kori, qui voit le MPC comme son seul protecteur.

2

TÂCHE

L'EDM tient une réunion du Groupe de direction pour la protection (SMGP) sur de possibles interactions avec le MPC ainsi que sur les risques et possibilités en matière de POC dans les zones contrôlées par le MPC. Ils doivent se mettre d'accord sur la réponse à apporter au MPC.

3

QUESTIONS À DISCUTER

1. Quelles mesures doivent être prises immédiatement ? Et à plus long terme ? Par qui et quand ?
2. Quels sont les atouts respectifs des différentes composantes et sections de la MANUC ?
3. De quel type d'informations l'EDM a-t-elle besoin ?
4. Quel serait l'impact stratégique des différentes options possibles ?
5. Sur quoi l'EDM doit-elle communiquer, comment, quand et avec qui ?

4

ÉLÉMENTS INJECTÉS

Il n'y a pas de questions spécifiques pour ces éléments injectés, mais ces derniers doivent pousser les participants à reconsidérer leurs réponses et leurs propositions pour la tâche présentée ci-dessus.

Élément injecté 1

Des affrontements violents entre les populations koris et caranaïses ont été signalés à la MANUC dans la région de Karo (dans la zone de responsabilité de Sureen, qui se trouve sous le contrôle du MPC). Le dirigeant politique du MPC exhorte l'ONU à venir aider le MPC à protéger les civils dans la région, car la situation sera bientôt hors de contrôle. Le gouvernement s'oppose fermement à tout dialogue ou interaction entre la MANUC et le MPC, et il réclame de nouvelles opérations conjointes offensives pour reprendre le contrôle de la région de Karo.

Élément Injecté 2

Selon un assistant chargé de la liaison avec la population locale, une faction du MPC serait prête à accepter le déploiement de personnels civils de l'ONU à Karo, mais pas de soldats de l'ONU, tant que l'Organisation refusera de suspendre officiellement ses opérations conjointes avec le gouvernement. Les règles du DSS stipulent que les civils doivent toujours être accompagnés d'une escorte militaire pour leurs déplacements dans les provinces de l'ouest du pays. Néanmoins, le déploiement d'une JPT chargée de jouer un rôle de médiateur et d'œuvrer à la réconciliation entre les deux communautés pourrait grandement réduire les menaces qui pèsent sur Karo en termes de POC.

Élément Injecté 3

Le DSS a rejoint la réunion de l'EDM pour discuter de la possibilité d'envoyer des civils sans escorte à Karo. Le DSS a souligné qu'il s'y opposait vivement si les conditions de sécurité n'étaient pas réunies, au vu du besoin de protection physique pour une équipe civile.

Élément Injecté 4

Le gouvernement a envoyé une nouvelle communication à l'EDM – transmise à l'EDM pendant sa réunion avec le SMGP – annonçant son intention de lancer une opération militaire à Karo. Le gouvernement invite la MANUC à participer à cette opération.

Scénario POC 5: Gérer les menaces liées à l'État hôte

1

VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION

Le gouvernement a récemment adopté une position plus ferme contre le MPC, qu'il a qualifié de groupe terroriste et extrémiste, ainsi que contre la population kori sous la protection du MPC. Human Rights Watch vient de publier un rapport sur des violations systématiques des droits de l'homme commises par les services du gouvernement à l'encontre des populations koris, y compris des meurtres, des placements en détention arbitraires, des actes de torture et de harcèlement. Le personnel national de la MANUC appartenant à l'ethnie kori a également affirmé avoir été harcelé par les autorités nationales.

Des meurtres et des actes de torture perpétrés à l'encontre de civils koris par des éléments des forces de défense caranaïses (FDC) à Sureen ont été rapportés à la Section des droits de l'homme de la MANUC. La Section des droits de l'homme souhaiterait enquêter sur un cas en particulier. Il concerne des éléments des FDC qui auraient tué tous les hommes et violé toutes les femmes du village Y (dans la région de Sureen).

2

TÂCHE

Le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme sera en visite au Carana demain. Il souhaite spécifiquement discuter de la mise en œuvre de la Politique de diligence

voulue en matière de droits de l'homme au Carana, et de la possibilité de suspendre les opérations conjointes avec les FDC. L'EDM se réunit pour préparer la discussion et se mettre d'accord sur la question de la collaboration avec le gouvernement.

3

QUESTIONS À DISCUTER

1. Comment l'EDM devrait-elle se préparer à cette visite ?
2. Comment et sur quels points l'EDM devrait-elle informer le SSG aux droits de l'homme concernant la situation actuelle au Carana, et en particulier les menaces liées à l'État hôte ?
3. Que pourrait recommander la MANUC concernant ces opérations conjointes ?

4

ÉLÉMENTS INJECTÉS

Il n'y a pas de questions spécifiques pour ces éléments injectés, mais ces derniers doivent pousser les participants à reconsidérer leurs réponses et leurs propositions pour la tâche présentée ci-dessus.

Élément Injecté 1

Des ONG internationales ont publié un communiqué commun, dans lequel elles appellent l'ONU à cesser ses opérations conjointes avec les FDC et à montrer qu'elle entend mettre en application et respecter la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme. Selon ces ONG, le colonel XX – qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI et de sanctions de l'ONU – participe à la planification de ces opérations conjointes.

Élément Injecté 2

Il était prévu qu'une mission d'établissement des faits se rende à Sureen, mais le gouvernement empêche l'équipe de se déplacer librement et lui refuse l'accès au village Y. Les autorités nationales refusent d'autoriser les vols pour Sureen. L'équipe des droits de l'homme a essayé de s'y rendre par la route, mais elle a été menacée par des éléments des FDC à un poste de contrôle et ils l'ont empêchée de poursuivre sa route.

Élément Injecté 3

L'EDM reçoit des informations de la JMAC, selon lesquelles des chercheurs de Human Rights Watch enquêtant sur des exactions commises par les forces caranaïses auraient été menacés de mort. Le DSS rappelle à l'EDM que depuis le début de l'année, deux spécialistes des droits de l'homme de la MANUC chargés de documenter des exactions similaires ont été menacés et ont démissionné. Il fait remarquer également que les assistants chargés de la liaison avec la population locale, qui travaillent sur les menaces proférées par les forces de l'État hôte à l'encontre de civils, sont de plus en plus préoccupés par la situation de sécurité.